

**Programme de formation  
N° ASLUCQUIN-2022-002**

<p><b>Intitulé de la formation :</b> Formation à la réglementation EASA - Part 145 - Règlement (UE) n° 1321/2014 de la commission du 26 novembre 2014 et amendements – Maintien de la navigabilité des aéronefs et des produits, pièces et équipements aéronautiques, et relatif à l'agrément des organismes et des personnels participant à ces tâches</p>	<p><b>Entrepreneur et coordonnées :</b> Anne-Sophie LUCQUIN ASL CONSULTING 4 allée du Roussillon 89000 AUXERRE</p>
<p align="center"><b>Formation</b></p>	<p><b>Informations pratiques</b></p>
<p><b>Objectifs pédagogiques / Compétences visées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer de bonnes connaissances sur les exigences du règlement européen Part 145 et les modalités d'application qui permettent la délivrance et le renouvellement de l'agrément des ateliers d'entretien d'aéronefs et de composants</li> <li>• Etre capable de s'impliquer dans une organisation de maintenance</li> </ul> <p><b>Programme de la formation</b> <b>Initial</b> Présentation du cadre réglementaire international et européen Le règlement Part 145 : présentation détaillée, définitions, exigences y compris ses AMC : - Généralités - Exigences en matière de locaux, équipements, matériels, données... - Personnels de certification - Politique de sécurité et système qualité - Prerogatives de l'organisme agréé - Modalités de surveillance Manuel de spécifications d'Organisme d'Entretien (MOE) : présentation du document, objectifs, procédures Notions de responsabilités liées à l'APRS d'un aéronef et de composants EASA Form 1</p> <p><b>Refresh</b> : Rappel sur les éléments ci-dessus</p> <p><b>Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement</b> La formation est animée par un formateur justifiant d'une formation et qualification et d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b> Questionnaire d'évaluation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances type QCM, Attestation de Formation individuelle en fin de stage</p>	<p><b>Public visé</b> Dirigeants Responsables, responsables techniques, responsables qualité, auditeurs qualité et autres intervenants dans un atelier d'entretien d'aéronefs ou d'éléments d'aéronefs. Tout personnel impliqué dans la démarche réglementaire d'entretien d'aéronefs</p> <p><b>Pré-requis</b> Maîtrise orale et écrite de la langue française Avoir déjà suivi une formation initiale EASA PART 145 pour le refresh</p> <p><b>Dates</b> : possible de mettre une fréquence 08 et 09 novembre 2021</p> <p><b>Durée</b> : 1 jour en initial ½ journée</p> <p><b>Tarifs</b> : à partir de 540 € TTC 1080 € TTC</p> <p><b>Accessibilité handicap</b> : accessible aux personnes en situation de handicap – contactez le formateur</p> <p><b>Modalités et délai d'accès</b> s'inscrire auprès du formateur par mail</p> <p><b>Lieu de formation</b> : Sur site Client JGA</p> <p><b>Informations pratiques</b> : Restauration, hébergement, transport non inclus</p>
<p><b>Statistiques (en date du / / ):</b> Nombre de stagiaires : voir liste des stagiaires Taux de satisfaction :</p>	
<p><b>Règlement intérieur</b> : Disponible sur <a href="https://caebourgogne.fr/organisme-de-formation">https://caebourgogne.fr/organisme-de-formation</a></p>	